

APF HQ

Association de la presse francophone hors Québec

No.100 Vol.16 Mercredi le 17 mars 1982 16 pages 0.50

A ST-PAUL

La construction du centre culturel se continue

Il y a exactement un an aujourd'hui que le feu ravageait le Centre Culturel de St—Paul.

Consternation générale!

A une assemblée extraordinaire, tenue le 6 avril 1981 à la cafétéria de l'Ecole Racette, 75 membres de l'A.C.F.A., régionale de St-Paul prennent la décision majeure de reconstruire notre Centre Culturel.

Le coût de reconstruction a été évalué à 480,000$. A date, nous avons atteint 250,000$. Notre campagne de souscription a bien fonctionné.

Pour mener notre projet à bonnes fins, nous lançons une "Grande Vente à l'Encan" pour le 1er mai 1982 sur le site du Centre Culturel à 11 h. Nourriture disponible sur le terrain.

Votre contribution est essentielle!

Videz vos garages, vos greniers, et vos sous-sols... en autre mot, faites le grand ménage en nous donnant vos articles pour cette vente.

Pour plus de détails, téléphonez-le Carrefour à 645-4800 (entre 9 h - 5 h) et 645-4247 (après 5 h) et-ou 645-2131 (durant la journée et en soirée).

Le Secrétariat d'Etat entretient l'état de crise à l'ACFO

OTTAWA - La présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Jeannine Séguin, a déploré vivement l'attitude du bureau ontarien du Secrétariat d'Etat qui, par son ingérence et son unilatéralisme, provoque une déstabilisation des structures régionales et provinciale que s'est donnée la francophonie ontarienne.

Mme Séguin condamne cette décision qui, si elle était appliquée, isolerait les composantes régionales de [illegible] soumettrait aux directives des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat.

"Cette ingérence menace non seulement la survie de la francophonie ontarienne en tant qu'entité collective, mais également l'ensemble de la francophonie hors Québec" a souligné Mme Séguin.

Toutes les démarches de l'A.C.F.O. et de la F.F.H.Q. pour rencontrer soit le Secrétaire d'Etat,

Voir REFUS page 2

CONCOURS FRANCO CARREFOUR

MOT MYSTERE

(première semaine)

TAVEIN -

LA LETTRE QUI MANQUE SELA DONNEE AU CAFE SHOW A CHFA MARDI 23 MARS ENTRE 6 h ET 9 h.

VOIR REGLEMENTS EN PAGE 16

DECES DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE ANTHONY JORDAN

Monseigneur l'Archevêque Anthony Jordan, O.M.I., qui fut la tête dirigeante de l'Archidiocèse d'Edmonton pendant neuf ans, est mort tout doucement dans son sommeil, à sa résidence d'Edmonton, le jeudi 4 mars dernier, à l'âge de 80 ans.

Les funérailles eurent lieu le lundi 8 mars, à 2 h de l'après-midi, en la Cathédrale Saint-Joseph et furent officiées par Monseigneur l'Archevêque Joseph MacNeil. Les fidèles, parents et amis se sont réunis le dimanche soir précédent, à 7 h 30 en la Cathédrale pour réciter les prières d'usage.

Monseigneur l'Archêque Jordan a servi en tant qu'évêque-coadjuteur d'Edmonton du 17 avril 1955 jusqu'au 11 août 1964, sous la juridiction de feu Monseigneur l'Archevêque Hugh John MacDonald. Subséquemment, il devenait l'archevêque du plus gros diocèse de l'Alberta, et ce, jusqu'à sa retraite qu'il prit le 6 juillet 1973.

Avant de venir à Edmonton, Monseigneur Jordan était l'évêque de Prince Rupert, en Colombie Britannique (maintenant le diocèse de Prince George) à compter du 22 juin 1945.

Monseigneur l'Archevêque se rappelle son prédécesseur comme étant un homme avenant qui l'accueillit avec bonté et qui lui accorda toute sa collaboration lorsqu'il assuma la juridiction de l'Archidiocèse. "Monseigneur Jordan était un grand chrétien qui aimait rendre service à tous et chacun dit-il.

Bien qu'il fut un grand cardiaque, son état de santé général était assez satisfaisant. Cependant, il considérait que chaque jour additionnel de vie était une grande faveur du Très-Haut. Son esprit était très lucide et il manifestait beaucoup d'intérêt envers plusieurs actualités quotidiennes. Il avait l'habitude de faire tous les jours des promenades dans le Parc Hawrelak, en compagnie d'un vieil ami, monsieur Victor Losa.

Les religieuses de la Providence prirent soin de feu Monseigneur l'Archevêque au cours de ses dernières années alors qu'il continuait d'habiter la résidence épiscopale dans le Quartier Glenora.

Monseigneur Jordan fut le conseiller de l'Archevêque d'Edmonton dans le renouvellement oecuménique, à la suite de VATICAN II. On le connaissait comme étant l'apôtre de l'oecuménisme et il fut l'instigateur du Western Catholic Reporter, afin de mieux servir "le peuple de Dieu".

Sous son épiscopat, le diocèse d'Edmonton fut le premier à déléguer des représentants au Conseil des Eglises. En 1965, après avoir initié et encouragé le dialogue inter-religieux, Monseigneur Jordan nomma une commission oecuménique composée de neuf membres afin de rencontrer les adeptes d'autres religions et planifier les activités oecuméniques.

L'un des moments mémorables qui marquèrent sa carrière fut lorsqu'il participa en octobre 1966, avec l'Archevêque de Canterbury à une cérémonie oecuménique en l'Auditorium Jubilée.

Quelque temps auparavant au cours de la même année, il prononçait un discours à l'occasion du 31e Synode annuel anglican qui avait lieu à Edmonton. Il fit remarquer à l'assistance "que le monde ne se scandalisait pas des différences religieuses parmis la chrétienté, mais qu'il se scandalisait beaucoup plus par le manque d'amour mutuel démontré par ces chrétiens qui professent des convictions théologiques différentes". Il déclara "repudier entièrement amertume ou injustice qui ont caractérisé certaines controverses religieuses dans le passé".



Monseigneur l'Archevêque Anthony Jordan, O.M.I., décédé le 4 mars 1982.

Lors de VATICAN II commentant le documents I "L'Eglise dans le monde moderne, il encouragea". un dialogue sincère et soutenu au sein de l'Eglise et entre l'Eglise et tout les hommes.

Monseigneur Jordan était aussi connu comme étant le champion de l'instruction religieuse pour les jeunes et les adultes. Il inaugura "l'office épiscopal de l'éducation permanente" sous la direction du Père John Spicer rédemptoriste. Monseigneur l'Archevêque institua aussi une équipe catéchétique rurale afin de promouvoir le catéchisme canadien dans les écoles rurales du diocèse, nommant directeur le Père Walter Fitzgérald.

C'est grâce à son apostolat que le Collège Théologique Newman a été établi de concert avec le Séminaire St-Joseph.

En 1971, il fut le premier prélat à être honoré par l'Université de l'Alberta, alors qu'il reçu un doctorat en droit pour avoir été "le premier instructeur de l'oecuménisme."

Né près d'Edinburg, Ecosse, le 10 novembre 1901, il avait 12 ans lorsqu'il vient en Alberta avec ses parents. La famille s'installa tout d'abord à Taber ou William Jordan, son père était gérant de mine. En 1917, ils déménagèrent à Drumheller, en plein coeur des mines de charbon.

William et Mary Jordan leurs quatre fils et deux filles formaient une famille très unie et catholique. Anthony était un enfant studieux qui ne manqua jamais un jour de classe en dépit d'une très grande distance qu'il lui fallait marcher dans le froid glacial des hivers albertains. Chaque fin d'année il gagnait le prix d'assiduité.

Le jeune Anthony termina ses études secondaires à Edmonton et pensionna chez les Oblats. C'est à cette époque qu'il décida de joindre leur communauté.

Il fut ordonné prêtre par l'Archevêque Arthure Béliveau à Lebret Saskatchewan, le 29 juin 1929 alors qu'il fut assigné au Collège St-Patrick à Ottawa. Après avoir servi dix ans dans une paroisse de Vancouver. Il fut nommé supérieur du Scolasticat du St-Rosaire et économe de la Maison Provinciale des Oblats St-Pierre.

Voir PRELAT page 2

PRELAT

suite de la page 1

En 1945 il fut nommé évêque de Prince-Rupert. Bien souvent lorsqu'il devait voyager à travers son diocèse situé en contree sauvage, il devait voyager par bateau ou à dos de cheval incluant dans ses bagages tente, sac de couchage et autel ambulant.

Lorsque 28 ans plus tard il prit sa retraite cédant son poste à un homme beaucoup plus jeune (Monseigneur l'Archevêque MacNeil un éditorial du Wester Catholic Reporter rendait hommage à la sagesse et au succès de ses efforts soulignant que son diocèse fut épargné les dissensions qu'on a observées ailleurs à la suite du renouvellement oecuménique.

On a dû contremander une "soirée d'appréciation" en son honneur à cause d'une crise cardiaque. Quelque temps après on lui présentait à l'occasion d'une réception intime, un casque en chat sauvage et une bourse de 4,000$.

On se rappelle qu'il dit un jour que "son mandat en tant que le chef du diocèse se déroula lors des années les plus difficiles de l'Eglise mais que pendant toute cette période, il s'est senti toujours secondé par tout le clergé et les laïcs".

Monseigneur l'Archevêque Jordan laisse pour pleurer sa perte son unique soeur Mme Mary Merville de Drumheller.

REFUS

suite de la page 1

M. Gérald Regan, soit son sous-ministre, Mme Huguette Labelle, sont restées vaines. "Ce refus du dialogue de la part du Secrétariat d'Etat", selon Mme Jeannine Séguin, "indique assez clairement que ce ministère entend entretenir l'état de crise actuelle qu'il a provoquée par sa décision unilatérale".

Mme Séguin s'inquiète également de la rumeur qui veut que des agents du Secrétariat d'Etat tentent d'obtenir l'adhésion de certaines régionales aux modifications de fonctionnement proposées par M. Marcel Goldfinger lors de la réunion du 27 février avec l'A.C.F.O. et les présidents régionaux. On cherche toujours un document qui justifierait et expliquerait cette décision.

Cette démarche du Secrétariat d'Etat représente une menace qui pèse très lourd sur l'avenir de la francophonie ontarienne et, par projection, sur la francophonie hors Québec" ajoute Mme Séguin. "Le Secrétariat d'Etat doit réviser cette décision dans les plus brefs délais" a conclu Mme Séguin.



Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine

SE RENCONTRER ET SE RACONTER

COLLOQUE DES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA (FACULTE SAINT-JEAN, 20 MARS 1982)

PROGRAMME

8h30 Inscription

LA RECHERCHE EN COURS

9h00 Conférenciers
- P. Douault, Evolution ethno-linguistique d'une communauté métisse rurale;
- R. Morissette, Généalogie de la famille Morissette;
- C. Desrochers, Pistes de recherche en vue de l'avenir.

10h00 Diaporama préparé par R. Prieur

10h45 Pause

11h00 Table ronde et ateliers

LES ARCHIVES

13h30 Conférenciers
- E. DeGrâce, Les Archives et les Franco-Albertains;
- Sr Laforce, Les Archives des Soeurs grises;
- L. Chaput, Les Archives paroissiales au Manitoba.

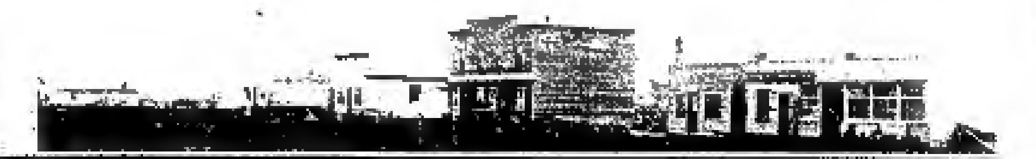
14h45 Pause

15h00 Table ronde et ateliers

16h00 Héritage franco-albertain (Saint-Paul), Présentation.

17h00 Vin et Fromage

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Gratien Allaire ou, ou Gilles Cadrin, à 466-2196



Vous êtes invité à la

RENCONTRE 82

à St-Paul

les 25 - 27 et 28 mars

JEUDI 25 MARS

Film: LES PLOUFFE
à 19 h
au Petit Théâtre de l'école régionale

adulte non membre: 5$
adulte membre: 4$
étudiant & âge d'or: 3$
famille: 8$

SAMEDI 27 MARS

9e SPECTACLE ANNUEL
Les Blés d'Or
à 19 h 30
à l'école Racette de St-Paul

Prix d'entrée: 4$ par personne

DIMANCHE 28 MARS

13e CABANE A SUCRE DE ST-PAUL
de 13 h à 22 h
Centre récréatif de St-Paul

Prix d'entrée:
21.50$ par famille
6.50$ adulte
4.50$ étudiant et âge d'or

Prix spéciaux aux membres de l'ACFA sur présentation de la carte de membre.

A CALGARY ET A EDMONTON

LES BEAUX SOUVENIRS

Francis Mankiewicz, réalisateur de ce film, sera présent aux deux représentations qui auront lieu à Calgary et à Edmonton. A Calgary c'est à 19 h 30, samedi 27 mars, au Cinéma de l'Office National du Film au 222 - 1ère rue S.E. A Edmonton c'est à 19 h , dimanche 28 mars au Ziedler Hall du Théâtre Citadel. Après chaque présentation une discussion suivra avec le réalisateur.

D'après Francis Mankiewicz: "Les Beaux Souvenirs, c'est un film sur le désir, sur le besoin qu'on a tous d'aimer, d'être aimé, sur le passé, sur l'adolescence. ...Il y a beaucoup d'humour, de sensibilité, d'intensité et en même temps, c'est une tragédie..."

A l'île d'Orléans la nuit est tombée. Dans une allée bordée d'arbres une voiture s'avance. Ses phares balaient l'image nocturne de l'une de ces majestueuses maisons blanches, dressée au coeur d'un parc de verdure, reflet de l'opulence des années folles. La voiture stoppe. Une jeune femme en descend, reconnaît les lieux, en savoure chaque détail. C'est Viviane, enfant prodigue, de retour d'un long voyage avec son ami Rick.

La vieille maison, maintenant délabrée, est à la fois accueillante et froide. Accueillante comme sa jeune soeur Marie qui, après une folle course dans la nuit, lui saute au cou d'enthousiasme; froide comme son père qui ne la salue pas. Peu à peu Viviane découvrira que les choses ont changé depuis son départ: le père, présence furtive, ne sort pratiquement plus de son bureau; la chambre de Viviane, toute embellie, est maintenant occupée par Marie. Viviane s'étonne, s'inquiète de ce qu'elle ne retrouve plus. Son désarroi s'accentue lorsqu'elle contaste que les souvenirs de sa mère, jalousement conservés,ont disparu. Marie, qui appréhende ses réactions, esquive les discussions et tente plutôt de l'entraîner, avec le secours de Rick, dans leurs jeux, leurs fous rires, leur complicité d'antan . Mais Viviane à la recherche d'elle-même et de son passé ressent, avec malaise, qu'on a voulu l'effacer, la supprimer comme si elle n'en avait pas été.

Et les souvenirs ressurgissent. Viviane se rappelle... le départ précipité de sa mère avec un autre homme... les jeux et les connivences inventés par son père pour adoucir leur chagrin... toutes les tendresses aussi, les beaux souvenirs!

Que s'est-il donc passé? Pourquoi son père la refuse-t-elle, l'ignore-t-elle? Est-ce sa seule présence qui réveille tant de brûlants souvenirs, qui ravive tant de blessures mal refermées?

Dans les magnifique été de l'île d'Orléans, trois êtres sensibles, vulnérables, tendres et cruels à la fois, en proie aux réminiscences du passé, se retrouvent pour vivre implacablement le drame de leurs destinées.

Une histoire à la fois simple et complexe, douce, tendre et violente, drôle et dramatique. Un récit envoûtant et déroutant, tout noué de paradoxes et de contradictions qui nous captive et nous entraîne dans sa ronde inexorable d'émotions et de passions, d'une intensité sans faille.

"Les Beaux Souvenirs". L'histoire du retour à la vieille maison familiale - une de ces splendides demeures ancestrales de l'Ile d'Orléans - de Viviane (Julie Vincent), jeune femme errante, en quête d'une nouvelle raison de vivre. Elle y retrouve Marie (Monique Spaziani), sa jeune soeur de dix-sept ans et son père (Paul Hébert). Elle y cherchera, en vain, son passé, ses souvenirs!

"Les Beaux Souvenirs". Un scénario de Réjean Ducharme, bâti sur la rencontre, la confrontation de ces trois êtres entiers, purs et durs, sans compromis. Après Les Bons Débarras, cette première grande oeuvre cinématographique hors des sentiers battus, c'est dans l'univers tabou des relations père-fille que Réjean Ducharme nous entraîne. Et le réalisateur, Francis Mankiewicz réussit une fois encore le presque impossible: traduire en images, sur l'écran tout le réseau des émotions, des sentiments et des passions qui fouettent et caressent, réunissent et séparent, comblent ou détruisent le père, Viviane et Marie.

"Les Beaux Souvenirs", une coproduction de Lamy, Spencer et Compagnie Limitée et de l'Office national du film du Canada, présenté à Edmonton et Calgary avec la collaboration du Ciné-club francophone pour adultes.

A EDMONTON

Colloque sur : Les femmes et les régimes de pensions

Ce colloque est organisé par la Fédération des femmes-canadiennes françaises (FFCF) et l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) en collaboration avec le programme de Santé et bien-être social du Canada - Programmes de la sécurité du revenu et aura lieu de 9 h à 17 h , samedi 20 mars 1982 au Château Lacombe, 101e rue et Bellamy Hill, Edmonton.

POURQUOI CE SEMINAIRE?

La réforme du régime de pensions est devenue une question nationale critique. Il y a eu déjà plusieurs rapports de recherches approfondies sur ce sujet et un débat au niveau national a été initié lors de la conférence nationale au printemps. La prochaine étape sera la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu à l'automne. Des réformes sont importantes pour tous les Canadiens, mais concernent plus particulièrement les femmes pour des raisons évidentes.

- Les deux tiers des personnes de plus de 65 ans vivant dans la pauvreté sont des femmes.
- Seulement 34% des femmes canadiennes bénéficient d'un régime de retraite privée, alors que 50% des hommes en bénéficient.
- Seulement 47% des hommes qui bénéficient d'un régime de retraite privée ont inclus dans ce régime de retraite privée une provision qui pourvoit aux besoins de la conjointe survivante.
- Les femmes arrêtent de travailler pour élever leurs enfants et aucune provision n'est incluse dans les régimes de pension privée pour en continuer les bénéfices.
- Les femmes constituent 72.45% de la main-d'oeuvre à temps partiel et dans la plupart des cas il n'existe aucune provision de bénéfices à part proportionnelle.

QUI DEVRAIT ASSISTER A CE SEMINAIRE?

Ce séminaire est pour la femme au foyer, la femme sur le marché du travail et toutes les autres personnes qui s'intéressent à l'avenir des femmes au Canada.

INSCRIPTION

L'inscription avant le 12 mars est recommandée afin d'assurer les places et la réception de la documentation.

Veuillez compléter, la fiche d'inscription incluse et l'envoyer avec votre chèque payable à la FFCF régionale de l'Alberta, ou en communiquant avec:

Mme Rollande Lefebvre
7238 - 112e rue
Edmonton, Alberta
T6G 1J3

Tél: 436-1060

ou

Mme Eglande Mercier
9835 - 157e rue
Edmonton, Alberta
T5P 3W2

Tél: 489-4417

LOGEMENT (HOTEL)

Prix de la chambre au montant de 45$ par soir. Réservations peuvent êtres faites jusqu'au 19 mars en communiquant avec:

M. Claude Marcotte
Gérant
Château Lacombe
101 rue et Bellamy Hill

Edmonton, Alberta.
Tél: 428-6611

et en mentionnant que vous êtes déléguée à cette conférence.

LE COUT

7$
Ceci comprend le déjeuner, café et la documentation qui sera présentée aux participants.

CONFERENCIER INVITE

M. Pierre Fortin, directeur-adjoint à la planification, évaluation et liaison pour les programmes de sécurité de revenu.

*Possibilité d'assistance financière pour le transport sur demande.

Communiquer:

Mme Thérèse Laplante
Cold Lake, Alberta
Tél: 1 - 639-2078

ÉDITORIAL

PAUL DENIS

La confrontation n' est pas une bonne méthode

Plusieurs fois dans les deux ou trois dernières années, certains et peut-être plusieurs auraient voulu que l'Association canadienne-française de l'Alberta [ACFA] utilise la confrontation, à l'instar d'autres associations provinciales regroupant les francophones, pour obtenir gain de cause dans ses revendications auprès des gouvernements. Au niveau fédéral ainsi qu'au niveau provincial, on encourageait l'ACFA à laisser tomber sa stratégie du "lobbying" pour la remplacer, du moins de temps à autres, par celle de la confrontation. "Il faut attaquer le gouvernement à toute occasion et le dénoncer par l'entremise des media", disait un militant lors d'une assemblée. Oui, mais cela n'a pas souvent donné les résultats souhaités.

Dernièrement à l'Assemblée générale de l'ACFA dans le cadre de Rond-Point 82, Mme Jeannine Séguin, Présidente de la Fédération des Francophones Hors Québec, [FFHQ] faisait un tour d'horizon sur le statut de la langue française au Canada et sur les droits acquis ou pas des francophones hors Québec. De toute évidence dans le domaine de l'éducation française aucune province, sauf le Nouveau Brunswick, accorde à sa minorité francophone des droits complets. Nulle part avons nous droit à la gestion des écoles et dans plusieurs provinces nous n'avons même pas le droit à l'enseignement en français. Nous n'avons que des privilèges.

Il semblerait donc que toute cette confrontation des quelques dernières années n'aurait pas donné les résultats tant espérés. On se souvient encore du fameux débat référendaire au Québec. Certaines association provinciales avaient fait choc en se déclarant favorable aux forces du "oui" sur cette question de souveraineté-association posée par le gouvernement du Québec. Qu'est-ce que cela a donné? Rien ou presque rien.

Ensuite, les associations se sont confrontées au projet de résolution du gouvernement Trudeau concernant la Constitution. La confrontation provenant de certaines associations fut forte et de longue durée. A travers chaque étape, décision de la Cour Suprême, étude du Comité parlementaire, débat en Chambre et même celle de Londres, ces associations se sont butées continuellement. Et pourquoi? Rien n'a changé pourtant. Pas un seul mot de cette nouvelle Constitution a connu l'influence de nos associations.Est-ce parce que nous ne faisons pas le poids politique comparés à d'autres groupes de pressions plus nombreux, plus forts? Ou est-ce en partie nos stratégies qui se limitaient presqu'exclusivement à la confrontation?

Il est intéressant à noter les paroles de Mme Gilbert Proteau, Présidente sortant de charge de la Société Franco-manitobaine [SFM]. Selon un article paru dans l'hebdomadaire de cette province, LA LIBERTE, Mme Proteau aurait laissé entendre qu'elle avait un peu regretté la décision de la SFM d'appuyer le "oui" au référendum du Québec sur la Souveraineté-association. "... un genre de décision que personne ne te laisse oublier". Selon ce même article: "De cela, elle en aura retiré que la confrontation avec les gouvernements n'est pas une bonne méthode et qu'il vaut mieux une certaine forme de coopération".

Un tel aveu est fort surprenant, venant d'une personne qui n'a pas froid aux yeux et qui était à la tête d'une association connue pour son penchant pour la lutte et la confrontation. L'expérience vécue aura enseigné la modération.

Dans un enjeu d'ordre politique les gouvernements ont décidément l'avantage. Ils ont l'argent et les ressources pour mener une lutte intelligente et peuvent infliger énormément de dommage à la réputation et à la crédibilité d'un organisme quelconque qui pousse jusqu'à la confrontation ses demandes.

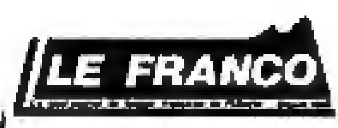
Dans une situation politique tout est complexe. Nos associations provinciales n'ont pas le personnel, ni les argents ni même l'expertise dans ce domaine pour se permettre de risquer leur réputation et l'image qu'elles projettent dans le public en confrontant les gouvernements.

Dans l'arène politique il faut avancer avec diplomatie et habilité. La stratégie doit inclure une gamme complète d'actions et de tactiques possibles pour atteindre l'objectif visé. Le choix des actions dépend évidemment de la situation. La confrontation reste en dernier, tout dernier ressort, après avoir utilisé au maximum tous les autres moyens.

La diplomatie, ou une certaine forme de coopération, ajoutée à une bonne campagne de sensibilisation des nôtres et surtout du public en général restent le meilleur gage de succès auprès de nos gouvernements que l'opinion publique influence énormément.

NOUVELLES NATIONALES

Semaine en bref



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

MANITOBA

La S.F.M. rencontrait récemment le maire de Winnipeg, M. William Norrie, pour discuter entre autres choses de la partie III de l'Acte de la ville de Winnipeg concernant les langues officielles du Canada. Des amendements seront d'ailleurs proposés pour rendre plus fonctionnelles les dispositions de l'Acte. La discussion a également porté sur le sort de St-Boniface advenant la construction d'une autoroute traversant le nord de ce quartier. Le conseiller Guy Savoie et la S.F.M. ont fait savoir au maire qu'un tel projet freinerait sûrement la croissance du caractère francophone de St-Boniface. Le maire Norrie s'est montré ouvert à ces préoccupations et s'est dit disposé à appuyer les démarches de la S.F.M. et des conseillers Savoie et Reese dans ce dossier... La S.F.M. tient à féliciter M. Gérard Pantel, président du festival du Voyageur, pour le succès remporté par cette fête d'hiver. Soulignons que 450,000 personnes ont participé à ce festival. ...Le mardi 23 février, la S.F.M. rencontrait M. Roland Penner, procureur général de la province. Le but de la rencontre était d'avoir un engagement de la part de la province en ce qui concerne l'application de l'article 23 de l'acte du Manitoba et de faire des recommandations concrètes au gouvernement au sujet de l'application de cette loi. Selon M. Penner, le gouvernement a l'intention de respecter l'article 23. Il a reçu les propositions de la S.F.M. avec intérêt et a indiqué qu'il les étudierait davantage. La S.F.M. a aussi expliqué à M. Penner l'importance du cas Bilodeau pour la communauté francophone et les raisons qui ont motivé la S.F.M. de faire une demande d'intervention à la Cour suprême... "envoyons d'l'avant nos gens...", c'est le thème de l'assemblée annuelle de la S.F.M. qui se déroulera au collège de St-Boniface les 20 et 21 mars prochains. Les points saillants de la réunion seront l'adoption de la planification 1982-1983, les élections à six des neuf postes sur le Conseil d'administration et le discours de l'invité spécial, l'Honorable Howard Pawley, premier ministre du Manitoba. Les participants à l'assemblée pourront profiter de la fin de semaine pour assister à une comédie musicale à grand déploiement, "les batteux". C'est une pièce se déroulant dans un cadre historique et qui représente les aspirations et l'identité de la communauté rurale franco-manitobaine. Il faut dire que c'est le plus grand projet que l'auteur, M. Marcien Ferland, ait jamais entrepris.

ONTARIO

Dossier ACFO-Secrétariat d'Etat: Dans un communiqué émis le 1er mars, le conseil d'administration, les présidents régionaux et les animateurs de l'ACFO ont constaté, suite à une réunion avec le directeur régional du bureau ontarien du Secrétariat d'Etat en fin de semaine dernière à Ottawa, que la décision du Secrétariat d'Etat d'intervenir dans les affaires internes de leur organisme se fondait sur une pseudo-consultation et qu'elle avait été prise sans analyse préalable de la situation. Le président général de l'ACFO, M. Yves Saint-Denis, a déclaré "qu'il appartient aux membres de l'ACFO de diriger et d'administrer leurs affaires. Il appartient aux élus d'orienter l'ACFO et de prendre les décisions qui s'imposent, non à quelques agents de l'Etat qui, de toute évidence, se permettent de déstabiliser notre association sans même connaître toutes les répercussions que leur geste pourrait provoquer. ...Etant donné l'incertitude qui continue de régner quant au budget qui sera alloué à l'ACFO pour l'exercice financier de 1982-83, le conseil d'administration de l'ACFO a écrit, le 4 mars, au directeur régional du Secrétariat d'Etat, M. Marcel Goldfinger, Le président général de l'ACFO, M. Yves Saint-Denis a demandé à M. Goldfinger de lui indiquer si, à partir du 1er avril 1982, il accorderait à l'association "les fonds nécessaires au paiement des salaires du personnel et au paiement des frais se rattachant au fonctionnement des bureaux régionaux et du secrétariat provincial.

SASKATCHEWAN

Les agents de développement communautaire qui ont suivi le stage de formation à l'unversité Ste-Anne sont maintenant de retour. Ils recommandent unanimement la formation qu'ils ont reçue à tous les agents de l'A.C.F.C. qui, cette année, n'ont pas pu y participer. Leur coordonnateur fait écho à leur enthousiasme en raison des premières retombées de cette formation déjà visibles: participation, implication et cohésion accrues au sein du réseau des agents... Florent Bilodeau se rendait à Saskatoon, mercredi, le 3 mars, pour participer à une réunion du sous-comité du comité consultatif d'éducation. Il remplaçait M. Denis Favreau à cette rencontre... Le jeudi, 4 mars, Gustave Dubois se rendait à Debden pour poursuivre la réflexion quant à l'établissement d'une école française à Debden pour l'automne 1982... C'est samedi le 6 mars à Prince Albert que l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiennes (ACEFC) tient son congrès annuel. M. Gérard Lévesque, délégué général à l'ACFO, est le conférencier invité.

FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANCAISES

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, la F.F.C.F. a voulu, à l'occasion du 8 mars 1982, Journée internationale des femmes, témoigner de sa solidarité avec l'ensemble des femmes du Canada. Cette journée, rappelant le courage des travailleuses dans la défense de leurs droits, fut toute désignée pour favoriser le partage de nos expériences, de nos projets, de nos forces et de nos succès. C'est aussi une occasion de choix pour explorer les liens qui nous unissent aux femmes du monde. Nous voulons signaler de façon particulière le travail considérable des femmes francophones qui, à travers leurs nombreuses implications bénévoles, ont fourni une contribution essentielle au développement de leurs communautés. La F.F.C.F., le seul regroupement national de femmes francophones, souhaite que cette journée du 8 mars 1982 amène les femmes à vivre une plus grande solidarité entre elles".

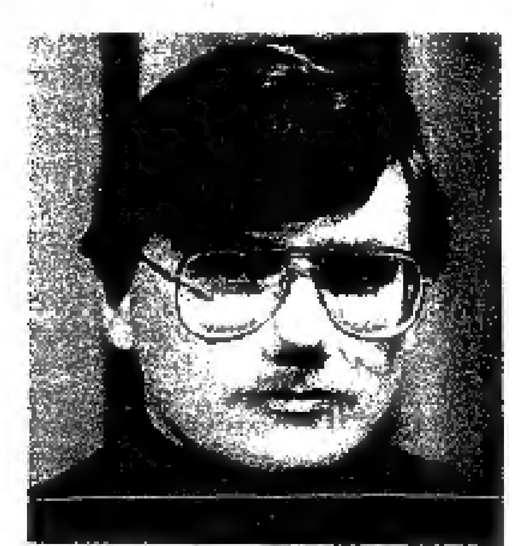
Voir NOUVELLES page 10

Nomination: M. Jean Michel Trussart

Radio-Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Michel Trussart au poste de Chef du Service des nouvelles (CBXFT-CHFA).

Originaire de la Belgique, M. Trussart arrive au Canada en 1975 et travaille pour la compagnie Western Computing Ltd. à Edmonton comme opérateur d'ordinateurs et superviseur de la production. Il entre au service de Radio-Canada à Edmonton en 1978 comme reporter-rédacteur à la télévision après avoir été rédacteur sur une base temporaire à la radio (CHFA) pendant un an et demi.

Nous lui souhaitons donc bon succès dans ses nouvelles fonctions.



M. Jean Michel Trussart nommé Chef du Service des nouvelles [CBXFT - CHFA]

MANGEZ...SUR LE POUCE... — EN TOUTE SECURITE!

- Mars est le mois national de la nutrition, et on demande aux Canadiens d'examiner de façon plus attentive leurs préférences et leurs habitudes alimentaires.

Un grand nombre d'Albertains prennent les repas-minute et mangent sur le pouce. Malheureusement, nous tenons rarement compte des substances nutritives ou de la sécurité de ces aliments.

Manger sur le pouce ne veut pas dire mal manger. Il faut simplement mieux planifier ses repas et faire un peu plus attention.

Le Guide alimentaire canadien peut aider à choisir des aliments nourissants. En consommant des aliments appartenant aux différents groupes, on fournit à son corps les substances nutritives qui lui seront nécessaires pour bien fonctionner pendant toute la journée.

Si vous achetez des aliments en vitesse, d'un distributeur automatique ou d'un comptoir à service rapide, votre sécurité est entre les mains des autres. Pour vous protéger contre les risques d'intoxication alimentaire, examinez rapidement l'apparence des lieux: ustensiles sales, tables malpropres, uniformes négligés, etc.; vous pourrez ainsi déterminer la façon dont l'établissement traite en général les aliments.

Quand vous prenez une bouchée en vitesse, assurez-vous que les aliments chauds sont bien chauds et les aliments froids bien froids; aucun de ces aliments ne devrait être tiède.

Cela signifie qu'il faut conserver les aliments froids à une température inférieure à 4 degrés C et les aliments chauds à une température supérieure à 60 degrés C. On doit éviter de garder les aliments dans la zone dangereuse, c'est-à-dire à toute température entre 4 degrés C et 60 degrés C, car elle favorise la prolifération des bactéries.

A la température ambiante, le nombre de bactéries peut doubler en 20 minutes. Par conséquent, les aliments gardés pendant de longues heures dans la zone dangereuse favorisent la multiplication des bactéries et peuvent être la cause d'intoxications alimentaires.

Vous ne devez pas mettre votre sécurité en danger simplement parce que vous ne mangez pas à la maison. Souvenez-vous de ces recommandations simples et profitez pleinement des avantages d'un repas sur le pouce.

Pour de plus amples renseignements sur la publication "Mangez...sur le pouce...en toute sécurité!" et sur la façon d'emballer une collation en toute sécurité, veuillez vous adresser aux Services éducatifs, Direction générale de la protection de la santé, Santé et Bien-être social Canada, pièce 30, Immeuble Commonwealth, 9912 - 106e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1C5.

Ne vous lancez pas dans un régime draconien; suivez le guide alimentaire du Canada

Dans un compte rendu intitulé "Qui perd gagne" et qui est publié dans le numéro du mois d'avril 1982 de la revue LE CONSOMMATEUR CANADIEN, l'Association des consommateurs du Canada (l'ACC) avertit les personnes qui voudraient se mettre au régime de ne pas consulter certaines cliniques diététiques et de suivre Le Guide Alimentaire du Canada s'ils désirent perdre du poids sans danger pour leur santé.

Nutrition Canada a constaté qu'un Canadien sur deux est trop gros. l'obésité peu causer des maladies (maladie de coeur, diabète problème de la vésicule biliaire ou hypertension) et en outre, un excès d'embonpoint est souvent inacceptable sur le plan esthétique. Résultat: de plus en plus de personnes essaient de maigrir et se jettent à corps perdu dans des régimes qui se disent rapides mais qui sont simplement fantaisistes.

Dans son compte rendu, l'ACC analyse neuf groupes diététiques existant au Canada et vous donne des renseignements sur leur plan de régime, d'exercices (s'il y en a) et le prix de chaque programme. Ces groupes sont: Counterweight, Diet Centre Incorporated, Diet Workshop, Weight Loss Clinic, Weight Watchers International, YWCA, Canadian Calorie Counters, Overeaters Anonymous et Tops. Certains sont à but lucratif et d'autre à but non-lucratif.

L'ACC recommande aux personnes désireuses de suivre un régime d'éviter les "cliniques" très chères comme le Weight Loss Clinic et le Diet Centre Incorporated. A la suite de recherches, on a constaté que toutes les deux étaient trop chères et que le régime qu'elles recommendaient n'était pas sain. En effet, pour réduire le nombres de calories elles recommandent des régimes qui ne contiennent pas assez de vitamines et de sels minéraux importants, ce qui peut faire perdre les cheveux, donner des vertiges, causer des irritations cutanées, de l'irritabilité et d'autres problèmes.

Aux personnes qui veulent réellement maigrir mais sans porter préjudice à leurs santé, l'ACC suggère de suivre le Guide Alimentaire du Canada que l'on peut se procurer en s'adressant au ministère de la Santé et du Bien-être Canada.

Dans son compte rendu, l'ACC parle aussi des exercices que l'on peut faire pour maigrir. On trouvera dans un tableau combien d'exercices il faut faire pour brûler les calories excessives. On vous recommande aussi de consulter un médecin avant de vous engager dans un régime alimentaire.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

LES OILERS MANQUENT D' HUILE

Qu'arrive-t-il aux Oilers par les temps qui courent? Après un début de voyage très fructueux, il sont terminé avec quatre rencontres consécutives sans victoire. Qui plus est, ils ont perdu contre les Rockies et les Kings, deux équipes très faibles en défensive.

Il est assez simple d'expliquer un tel revirement, parce que les raisons sont assez nombreuses. Premièrement, les Oilers sont maintenant assurés de terminer au premier rang de leur division, ce qui leur donne l'avantage de la patinoire pour les deux premières séries. Comme ils sont également loin devant Minnesota, il est probable qu'ils jouiront du même privilège pour la demi-finale. Quand à la série finale pour la Coupe Stanley, on tirera à pile ou face pour déterminer l'avantage de la patinoire. Donc, les Oilers ne sont plus obligés de tenter le tout pour le tout, puisque seul le prestige est accolé au champion de toute la ligue. Et là encore, les Islanders de New-York possèdent une avance énorme sur les hommes de Sather.

Deuxièmement, une fois que la position de l'équipe est assurée, il est normal pour certains joueurs de penser à leurs succès individuels. Une meilleure fiche personnelle veut probablement dire plus de gros sous l'an prochain, sans compter que certains joueurs possèdent des clauses de bonis pour des plateaux pré-déterminés. Ainsi, il appert que Mark Messier toucherait un bonus pour chaque but compté au-delà de 30, avec des bonis spéciaux pour les 40e et 50e. Comme il approche de ce second chiffre, il est normal qu'il pense davantage à marquer, souvent au détriment de l'équipe.

Troisièmement, je pense qu'il faut parler de la forte tension qui fut apportée avec l'histoire des 76 buts de Gretzky. A cause [ou grâce?] d'un seul joueur, toute l'équipe s'est retrouvée à l'intérieur d'un immense tourbillon, alimenté par les media d'information. Tout ceci n'est pas sans fatiguer et Gretzky et l'équipe toute entière.

Quatrièmement, les Oilers affrontent des équipes qui se battent pour une meilleure position au classement ou qui cherchent tout simplement à se rendre aux séries éliminatoires. Ces adversaires deviennent donc beaucoup plus farouches puisque la différence entre une victoire et une défaite à ce temps-ci de l'année devient énorme.

Finalement, certaines équipes pensant à l'avenir profitent de la fin de saison pour conclure des échanges pour se renforcer ou laissent la chance à leurs jeunes joueurs de faire leurs preuves. Par conséquent, le rendement de l'équipe peut être amélioré par l'exemple des Rockies qui sont passés de "proie facile" à "adversaire de premier ordre".

Il ne faut pas jeter la pierre aux jeunes joueurs des Oilers pour la faiblesse actuelle. Ils subissent tout simplement le contre-coup d'une saison fantastique. Le seul problème est qu'il est dommage qu'ils aient perdu contre Los Angeles, par exemple, prouvant ainsi à cette équipe qu'ils peuvent vaincre les Oilers. Cet aspect psychologique est très important à l'approche des séries, surtout que les Kings seront probablement les adversaires de première ronde des Oilers.

Autre aspect important, il est toujours mieux d'entreprendre les séries après une forte fin de saison, pour avoir le momentum, le vent dans les voiles qui fait d'une équipe bien rodée un aspirant sérieux aux grands honneurs. Prenez l'exemple des Islanders, des Canadiens, des North Stars ou même des Jets de Winnipeg, qui finissent l'année avec une telle force qu'ils solidifient leur confiance en leurs moyens.

Evidemment, tout ça n'est que de la théorie et il reste encore trois semaines avant que les choses "sérieuses" débutent. Seulement, les Oilers devraient peut-être recommencer à jouer ensemble, comme ils le peuvent, pour ne pas avoir à subir l'humiliation qu'ils ont fait subir à une certaine équipe portant des chandails tricolores, il y a de ça maintenant un an.

Bonne Semaine!

Cartes d'affaires et professionnelles

TELERAMA

Semaine du 20 mars au 26 mars

OÙ TROUVER LE FRANCO

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essaie, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

- Hotel McDonald
- Faculté St-Jean
- Francalta Sud
- Francalta Nord
- Mike's
- Kits Camera, Kingsway Mall
- Edmonton Inn, Gift Shops
- Westin Hotel
- Centre de Main d'Oeuvre, 107e rue
- Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue
- Librairie principale
- Le Carrefour
- West Edmonton Mall, Sheffield
- CN - Wildrose Shop
- Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
- Walden's
- Hub Cigar, 82e rue
- Convention Inn, sud
- Sweets'n things, Edifice CN
- Air Canada, Jasper
- Librairie Southgate

20 mars

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LES CONTES DE LA FORET VERTE
09h30	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU #7 A
11h30	BOF ET CIE
12h00	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00	D'HIER A DEMAIN
14h00	CINE-FAMILLE:
15h30	DEFI
16h00	BAGATELLE
17h00	LE MONDE DE DISNEY "Le fidèle vagabond"
20h30	LES BLEUS ... LA NUIT
21h00	LEGENDES INDIENNES
21h30	TELEJOURNAL
21h35	COSMOS
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA: "Au delà de l'amour"

21 mars

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	CALIMERO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	LES PRIMITIFS
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCE
15h30	MUSIQUE MINIATURE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	TELEMONDE
18h30	GENIES EN HERBE
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES: Faut voir ça
20h30	LES BEAUX DIMANCHES: Le huitième circle internationale d Monte Carlos; Affaire Collins
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINE-CLUB: "Viva el Presidente ou les Recours de la méthode"

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 20 mars
14 h Ciné-famille:

"LE MYSTERE DE SAINT-CHORLU". Suspense réalisé par Claude Vajda, avec Jacques Ducquemine, Bernard Tiphaine et François Goujon. (FR.)

23 h Cinéma:

"AU DELA DE L'amour"

Dimanche 21 mars
23 h Ciné-Club:

"VIVA EL PRESIDENTE OU LES RECOURS DE LA METHODE", comédie satirique réalisé par Miguel Littin, avec Nelson Villagra, Kathy Jurado et Alain Cuny. Le président d'une petite république d'Amérique du Sud mène une vie de débauche dans son hôtel particulier, à Paris. Voilà que les nouvelles du pays sont mauvaises: le petit dictateur doit s'embarquer pour aller mater une insurrection. (MEX-FR-CUB-78).

Lundi 22 mars
20 h 30 Télé-sélection:

"LES GRANDS ROMANS: LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES". Policier réalisé et interprété par Gene Wilder, avec Madeline Kahn et Marty Feldman. Un document confié par la reine Victoria à un de ses ministres est volé par un mystérieux cambrioleur. Celle-ci fait appel à Sherlock Holmes pour retrouver le manuscrit. Pour tromper ses adversaires, le détective prétexte qu'il a une autre affaire en France. (BRIT.)

Mardi 23 mars
14 h 30 Cinéma:

"UN CHIEN DE SAISON"

23 h 40 Cinéma:

"COMMISSAIRE MOULIN...POLICE JUDICIAIRE FAUSSE NOTES",policier réalisé par Jean Kerchbron, avec Yves Renier, Olga Georges-Picot et Marcelle Ranson. Le père d'une psychiatre est mort dans des circonstances étranges. Elle demande au commissaire Moulin d'élucider ce qui lui paraît un mystère. Le résultat de l'enquête confirme la thèse du suicide. (FR)

Mercredi 24 mars
24 h 10 Cinéma:

"LES INDIENS SONT ENCORE LOIN", drame réalisé par Patricia Moraz, avec Isabelle Huppert, Christine Pascal et M. Carrière. La dernière semaine de la vie d'une adolescente retrouvée morte dans la neige. A travers une enquête cinématographique sur la dernière semaine de la jeune fille, on tente de savoir qui elle était. (FR.)

22 mars	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LES PIERRAFEU
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	AU PLAISIR DE DIEU
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	EVASIONS CELEBRES "Latude ou l'entêtement de vivre"
18h00	CE SOIR
18h30	ANGELE
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION: "Les grands romans: Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes"
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	LE MUTANT

23 mars	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	SUR LA COTE DU PACIFIQUE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Un chien de saison"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LAUTREC 82
17h30	TELEJEANS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	FAMILLES DE CHEZ-NOUS "La famille Roy"
19h30	DU TAC AU TAC
20h00	LES GIROUETTES
20h30	QUINCY
21h30	LE POINT
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "Fausses notes"

09h30
09h45
10h00
10h15
10h30
11h00
11h30
12h00
12h25
12h30
13h30
14h30
16h00
16h30
17h00
18h00
18h30
19h00
20h00
20h30
21h30
22h30
22h55
23h10
24h10

24 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12h00	LES AVENTURES DE TOM SAWYER
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	SALUT SANTE
17h00	LA CHASSE AU TRESOR EN HELICOPTERE
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	GRIZZLY ADAMS
20h00	LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30	SHOGUN
21h30	NOIR SUR BLANC
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	LES GRANDS AVENTURES DE L'HIMALAYA
24h10	CINEMA: "Les Indiens sont encore loin"

25 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	JOE LE FUGITIF
11h55	DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "GENTLEMAN"
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	A COEUR BATTANT
17h30	HORIZON 2,000
18h00	CE SOIR
18h30	PHARE-OUEST
19h00	JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30	BOOGIE WOOGIE '48
20h00	LES GRANDS FILMS: "L'argent de la banque"
22h00	L'HABITATION
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	MAZARIN:

Jeudi 25 mars
14 h 30 Cinéma:

"GENTLEMAN"

20 h Les grands films:

"L'ARGENT DE LA BANQUE", (The Silent Partner), drame policier réalisé par Daryl Duke, avec Elliott Gould, Christopher Plummer et Céline Lomez. Un caissier dans une banque de Toronto profite d'un hold-up commis par un voleur déguisé en Père Noël pour détourner à son profit une somme importante. (CAN.78)

Vendredi 26 mars
14 h 30 Cinéma:

"PLEASANTVILLE", film réalisé par Kenneth Locker, avec Gale Sondergaad, Suzanne Weber et John Bottoms. Une petite fille vient passer les vacances d'été chez sa grand-mère. Une équipe d'hommes s'affaire autour de la vieille maison de l'aïeule. La maison doit être démolie pour la construction d'une route. Cette éventualité a rendu malade la vieille dame. (E.-U.)

23 h 10 Cinéma:

"SOS CONCORDE"

«Le Frère le plus futé de Sherlock Holmes»



Christopher Plummer et Céline Lomez dans «l'Argent de la banque»

26 mars

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	LE MONDE EN LIBERTE
11h55	HAROLD LLOYD
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Pleasantville"
16h00	BOBINO
16h30	DON QUICHOTTE
17h00	HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	L'IMAGINATION AU GALOP
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP,POP et POP
20h30	HORS-SERIES:
21h30	REPERES
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA: "SOS Concorde"

NOUVELLES suite de la page 4

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS FRANCAIS

Madame Denise Fournier, directrice par intérim à la F.J.C.F., fait actuellement partie de la Sous-commission de programmation de la Ve rencontre des peuples francophones qui aura lieu à Québec les 1er, 2 et 3 juillet 1982. Dans le but d'intéresser les jeunes à la vie d'expression française, le thème de cette année portera sur la jeunesse... Au cours de la fin de semaine des 6 et 7 mars, l'association Francophonie jeunesse de l'Alberta participait à "Rond Point". Cet événement provincial permettait à la fois aux membres de leur Conseil d'administration de se réunir, aux six Conseils locaux de participer à un stage de formation en organisation et en planification et à tous les participants d'assister au dévoilement du drapeau franco-albertain. ...La semaine dernière, en Nouvelle-Ecosse, les jeunes de Baie Ste-Marie et Par-en-Bas (Comité jeunesse de la FANE) participaient à un stage de formation et d'information. On y retrouvait entre autres des ateliers touchant à des sujets tels, les politiques communautaires et leurs implications sur la jeunesse, l'importance du bénévolat, et comment faire face au stress. ...A l'Ile-du-Prince-Edouard, Jeunesse Acadienne annule sa Semaine de fierté acadienne qui avait été prévue du 8 au 12 mars prochain.

RECETTES

Entrecôtes aux piments verts

(4 personnes)

4 entrecôtes de 227 g (8 onces)
30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
30 ml (2 c. à soupe) de beurre
20 champignons coupés en dés
2 piments verts
15 ml (1 c. à soupe) de persil haché
Sel et poivre.

- Préchauffer le four à 65°C (150° F).
- Plonger les piments dans l'eau bouillante salée et les faire cuire de 3 à 4 minutes. Refroidir les piments sous l'eau froide.
- Évider et couper les piments en dés. Mettre de côté.
- Faire chauffer 15 ml (1 c. à soupe) d'huile et de beurre dans une poêle à frire à feu moyen.
- Ajouter les steaks et les saisir de 2 à 3 minutes de chaquec côté. Continuer la cuisson de 2 à 3 minutes pour les cuire selon le goût.
- Dès que les entrecôtes sont cuites, les retirer de la poêle et les mettre dans un plat de service. Tenir au chaud dans le four.
- Mettre le restant de beurre et d'huile dans la poêle à frire et les faire chauffer à feu moyen.
- Ajouter les champignons et les piments verts. Saler, poivrer et faire cuire de 3 à 4 minutes.
- Ajouter le persil haché et servir avec les entrecôtes.
- Servir les entrecôtes aux piments verts avec de la moutarde forte et un vieux bourgogne.

(Extrait de "Nos 150 créations culinaires", de Pol Martin et Roger Gosselin, Éditions A.M.).

Les premiers timbres de 1982 seront consacrés à l'exposition philatélique mondiale de la jeunesse intitulée Canada 82

OTTAWA - M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a annoncé aujourd'hui l'émission, le 11 mars prochain, de deux timbres-postes des plus connus, le Castor de trois pence (1851) et la Gendarmerie royale du Canada (1935).

M. Ouellet a déclaré que ces timbres, les premiers du programme de 1982, sont émis en prévision de l'Exposition philatélique mondiale de la jeunesse intitulée CANADA 82, qui aura lieu à Toronto en mai prochain. "C'est un honneur pour la Société de se joindre à la Royal Philatelic Society, à l'occasion de ce grand événement destiné aux jeunes philatélistes du monde entier", a-t-il ajouté.

Quant au président de la Société canadienne des Postes M. Michael Warren, il a déclaré que cette exposition internationale est une excellente occasion d'intéresser davantage les jeunes Canadiens à la philatélie et, pour les jeunes philatélistes, de présenter leurs collections.

En effet les jeunes philatélistes du Canada et du monde entier présenteront le fruit de leurs travaux lors de cette septième exposition. La Commission des jeunes, qui relève de la prestigieuse Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.), a, pour la première fois, désigné le Canada comme pays hôte de l'exposition qui aura lieu à Toronto du 20 au 24 mai 1982, au Queen Elizabeth Hall, sur le terrain de l'Exposition nationale canadienne.

C'est pour marquer cet événement que la Société canadienne des Postes émettra deux timbres reproduisant deux fameux classiques canadiens. Le Castor de trois pence de 1851 est le premier timbre émis par la Province du Canada et le premier timbre du monde représentant un animal. Il a déjà été reproduit en 1951 pour faire partie d'une série de timbres commémorant le centenaire de l'administration postale de l'Amérique du nord britannique et l'Exposition philatélique internationale canadienne qui eut lieu à Toronto la même année.

Le timbre courant de dix cents représentant un agent à cheval de la Gendarmerie royale du Canada a été émis le 1er juin 1935. Cette émission connue sous le nom de timbre courant à la date cachée, met en évidence le procédé de la lithographie à partir d'épreuves d'artistes gravées sur acier, sur un fond de couleur s'étendant jusqu'à la dentelure. C'est là une



les provinces des prairies. Cette appellation vient du fait que ce timbre fut le premier, dans l'histoire canadienne, à porter une date cachée dans le dessin.

Le design de ces deux timbres émis à l'occasion de CANADA 82 a été réalisé par Gottschalk and Ash Limited de Toronto. Ils ont été reproduits selon première en matière de design de timbres canadiens.

Le timbre de trente cents représentant le Castor de trois pence sera tiré à dix-sept millions d'exemplaires. Pour sa part, le timbre de trente-cinq cents représentant le timbre de l'agent de la G.R.C. sera tiré, par la compagnie Canadian Bank Note à dix millions d'exemplaires.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Vous obtiendrez des résultats très satisfaisants, à condition de vous appliquer et d'agir avec constance et méthode. Certes, quelques questions pourraient être compliquées, mais vous les résoudrez et vous n'en serez que plus appréciés.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Défendez votre vie privée; n'admettez aucune ingérence. Occupez-vous tout seuls de vos problèmes: fiez-vous à votre intuition et à votre jugement. Mais concentrez-vous et ne sous-estimez pas vos possibilités.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Vous parviendrez à faire des progrès à prendre des initiatives heureuses. Accords et contrats sont favorisés. Les anciens vous donneront un appui solide. Equilibrez votre budget; possibilité de faire un bon placement.

Bélier *du 21 mars au 20 avril*

Période décisive pour votre travail: satisfactions, réussites. Ne remettez pas ce que vous pouvez faire rapidement, réglez les problèmes en cours et les questions d'argent. Difficultés avec vos collègues âgés.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

C'est le moment de tirer au clair une affaire nébuleuse; ne vous laissez pas démonter par la mauvaise foi d'un parent. Si vous êtes bien décidé à suivre une carrière qui convient à vos possibilités.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

En amour, attachez plus d'importance aux petits événements et ne rêvez pas trop de conquêtes. Un mot aimable effacera bien des malentendus et des petits chagrins. Au travail, plusieurs petites joies vous seront données.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Une certaine chance devrait vous aider dans le domaine du travail. Si vous essuyez un échec, n'hésitez pas à reconsidérer la question et vous vous en tirerez mieux. Ne craignez pas de revenir en arrière pour retrouver la stabilité.



Lion *du 23 juillet au 23 août*

Vous aurez tendance à vous montrer cassant, sec, nécessairement il y aura des heurts. Il vous faudra faire des efforts pour être plus calme et les malentendus disparaîtraient. Apprenez donc à compter davantage sur vous-même.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous serez relativement heureux en amour bien que votre vie sentimentale risque d'être un peu compliquée car la personne qui vous aime vous harcèlera de questions. Méfiez-vous d'une franchise qui n'arrangerait pas les choses.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Au travail, vous allez au devant d'un refus et vous serez très contrarié, plus même qu'il ne le faudrait pour une chose de ce genre. Enfin, on vous connaît et on vous évitera le maximum de peine.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Votre entourage risque d'être un peu susceptible; surveillez vos propos, ceci vous évitera d'infliger des blessures d'amour-propre. Un excès d'autorité sera mal accepté, mieux vaut la tolérance.

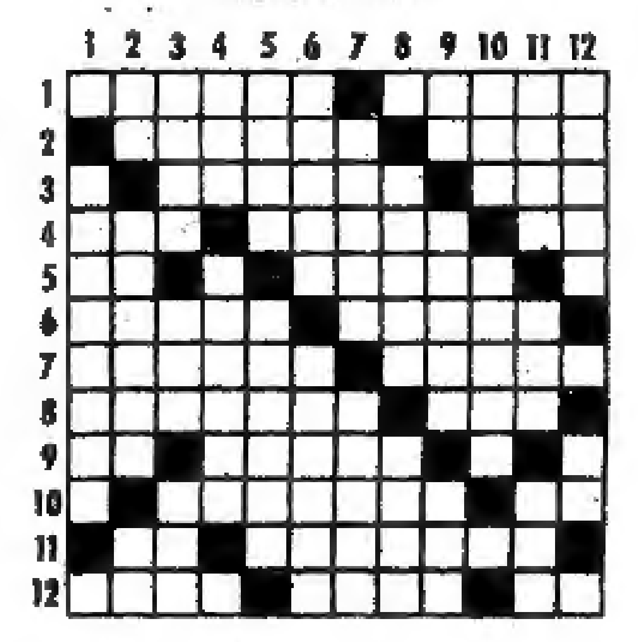
Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Mettez de la bonne volonté à retrouver un terrain d'entente dans les affaires que vous aurez à traiter. Au besoin, n'hésitez pas à faire arbitrer votre différent par une personne très expérimentée.

S.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3689



HORIZONTALEMENT

1–Esquiver. – Ancien curé de Notre-Dame de Montréal.
2–Forcer à garder le lit. – Manche de pinceau.
3–Ronger. – Poss.
4–Camp, armée (vx). – Villes. – Mont.
5–De la gamme. – Boîtes à biscuits.
6–Faire cuire à sec. – Lieu pour serrer les foins.
7–Mort. – Individus.
8–Exposeras au grand air. – Agent d'affaire.
9–Nous. – Mis une seconde fois.
10–Repos, relâche. – Du verbe avoir.
11–Pron. pers. – Prén. masc.
12–Bateaux longs et plats. – Qui est contre la règle. – En les.

VERTICALEMENT

1–Cependant.
2–Sert à encourager. – Rideaux qui se lèvent et se baissent. – A toi.
3–Petite île. – Trois fois. – Titre de noblesse.
4–Art de lancer. – Reptile ophidien.
5–Tête de rocher. – Objet curieux.
6–Conte de nouveau. – Jour.
7–Difficile à conduire. – Autrement, sans quoi.
8–Fille du roi de France, Louis XII. – Haras.
9–Soleil. – Sentier. – Liquide incolore.
10–Possèdent. – Liqueur épaisse.
11–En outre. – Lent, moins une lettre. – Ville de Hollande.
12–Chère aux Estoniens. – Article.

PROBLEME 3688



NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 8h00 - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30



ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Terrain à vendre. Lot de 50 X 150 pieds, à Legal. Appelez Rot au numéro 437-4626.

A vendre robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de 119$, vendrait pour 75$ Communiquez au no. 431-3829 en tout temps.

Yamaha Tourne Disque à entraînement direct manuel. Excellente condition valeur 350 $ avec cartouche, demande 165 $. AM-FM Tuner Stéréo 30 watts-8 pistes Panasonic, valeur 165$, excellente condition. Demande 70$. Demandez Daniella Leblanc 478-0530 466-7151.

A vendre 2 lits simples, à prix modique. Contactez après 6 h. 439-5306

A vendre Datsun 1973. Prix à discuter. Contacter Claude à 439-5306.

SERVICES DOMESTIQUES

Millwoods. Recherche jeune fille pour partager maison avec une famille anglaise. Contacter Bernice 468-5369

Offre mes services pour faire travaux ménagers dans des maisons privées de 9 h à 4 h ou à discuter. Je demeure près du Bonnie Doon. Demander Mme Gérard Desrochers au no. 466-5005.

Bonnie Doon. Demande gardienne du lundi au vendredi 8 h à 5 h à la maison si possible: enfant de 7 mois... Marie-Hélène au no. 437-6923

Femme mature offre ses services pour garder à domicile des enfants ou prendre soin de personne âgée. 477-5661

Offres ses services pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi, de 8 h à 5 h. Pour information, contactez Suzanne au no. 481-2964, 182e rue et 86e avenue, près du West Edmonton Mall.

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; 10$ par jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021 - 66e rue, Edmonton, au no. 471-2914.

Woodvale. Femme de ménage demandée. Jeudi & vendredi, ou préférons 4 heures par jour. Salaire, à discuter. Andrée 489-7638.

Je suis à la recherche d'une "living House Keeper" nous avons 2 jeunes enfants. Aux intéressées appelez à frais virés Michelle 778-5691 à Whitecourt.

Garderais enfants du lundi au vendredi Bonnie Doon. Préférerais 2 ans ou plus 466-2449

DIVERS

Je suis seule et je travaille et j'ai besoin d'une gouvernante. Aussi, je désire apprendre à parler en français couramment. Vous devez aimer les chats. Si intéressé, communiquer avec Elly au no. 458-5795 après 6 h.

Recherche la compagnie d'une dame parlant français pour partager ma maison située à St-Albert et faire travaux ménagers.

Recherche travaux couture. Téléphonez 463-2796

Couples sans expérience préalable, mais prêts à travailler et à apprendre ensemble. Travail plaisant, rentable. Appelez le distributeur Amway au numéro 437-3802 pour entrevue!

Demande jeune fille au paire pour travailler à la campagne 10 km d'Edmonton. Communiquez avec Marie-Hélène 465-7839.

A vendre tricycle grosseur moyenne, presque neuf, on demande $30. Bicyclette 16" - $30., lit simple avec matelas, $50.; botte de cuir pour enfant pointure 11, $20. A la recherche d'une bicyclette de 20 à 24" pour fille, téléphonez après 6 h à Ginette 435-3810

CONCOURS FRANCO - CARREFOUR

LE FRANCO et **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** annoncent le lancement du grand **CONCOURS FRANCO-CARREFOUR** à la radio CHFA.

LES PRIX:

- A chaque semaine **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** offrira un livre d'une valeur de 25 à 30 dollars pendant toute la durée du concours.

- **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE** qui comprend 22 volumes, reliure de luxe, plus de 12,000 pages, une valeur de 1,618$ (Gracieuseté de **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** et **LES EDITIONS FRANCAISES**).

OBJECTIF:

Il s'agit de découvrir un mot qui vous sera donné en partie dans le Franco et en partie à l'émission le **CAFE SHOW** à CHFA. Il y aura cinq mots en tout donnés au rythme de un par semaine, pour enfin faire une phrase complète.

FONCTIONNEMENT:

Chaque semaine vous trouverez dans **LE FRANCO** les lettres d'un mot imprimés pêle-mêle. Mais une des lettres manquera. Cette lettre sera donnée par l'animateur de l'émission **LE CAFE SHOW** à la radio CHFA. La lettre sera répétée souvent durant l'émission de 6 h à 9 h le mardi qui suit la publication de cette édition du journal **LE FRANCO**. Les auditeurs devront communiquer leur réponse, en l'occurence le **MOT** de la semaine, par téléphone au poste CHFA entre 6 h et 9 h ce même mardi. Puis entre 9 h et 9 h 15 un tirage déterminera le (la) gagnant (e) du prix de la semaine. Au bout de cinq semaines il suffira de placer les mots ensembles pour faire une phrase. Les mots ne seront pas en ordre et il faudra les démêler. Puis encore faudra-t-il communiquer avec CHFA pour donner la réponse. Les personnes qui donneront la bonne réponse seront éligibles au gros lot: **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE**, offerte par **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR**.

DATES:

Le premier mot sera publié dans **LE FRANCO** du mercredi 17 mars 1982. Les lettres seront pêle-mêle. La lettre manquante sera donnée sur les ondes de CHFA à l'émission **LE CAFE SHOW** le mardi suivant, soit le 23 mars 1982. Puis un deuxième mot sera publié pêle-mêle dans **LE FRANCO** du 24 mars 1982 et la lettre mystère sera donnée au **CAFE SHOW** mardi 30 mars 1982. Le jeu se poursuivra ainsi jusqu'à la publication du cinquième et dernier mot dans **LE FRANCO** du 14 avril 1982 et jusqu'au dévoilement de la dernière lettre mystère qui sera donnée à l'émission **LE CAFE SHOW** de CHFA mardi 20 avril 1982.

EXEMPLE:

Supposons que la phrase choisie est: "VOICI LE TEMPS DES ROSES". Supposons ensuite que le premier mot publié dans **LE FRANCO** est "TEMPS". Il serait publié pêle-mêle comme ceci MEPS-. Le trait représente une lettre manquante, en l'occurence c'est "T". Le mardi matin suivant la publication de ce mot dans **LE FRANCO**, l'animateur du **CAFE SHOW** à CHFA donnera la lettre "T" plusieurs fois entre 6 h et 9 h. L'auditeur devra communiquer la réponse qui se trouve à être le mot "TEMPS" dans notre exemple, avant 9 h en utilisant le numéro de téléphone que donnera l'annonceur à la radio. Puis juste après 9 h le gagnant sera annoncé.

Dans la deuxième semaine un autre mot sera publié dans **LE FRANCO** et le jeu continue ainsi jusqu'à ce que tous les cinq mots y passent. A chaque semaine il y aura un gagnant. Puis les personnes, qui auront réussi à identifier la phrase au complet correctement et qui auront communiqué cette bonne réponse à CHFA par le téléphone, seront éligibles pour remporter le gros lot: **LA GRANDE ENCYCLOPEDIE LAROUSSE** offerte par **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR**. Rien de plus facile.

La réponse de chaque semaine sera donnée dans **LE FRANCO** de la semaine suivante et à la radio CHFA. De cette façon tout le monde aura la chance de participer à la découverte de la phrase entière.

AVERTISSEMENT:

Les proches parents et les employés de **RADIO-CANADA**, **LE FRANCO** et **LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR** n'ont pas le droit de participer à ce concours.



Librairie
Le Carrefour
Bookstore
10014 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4 (403) 428-9202